



# Assemblée communale extraordinaire du lundi 22 avril 2024 – 20h00

## Ordre du jour :

1. Discuter et voter le procès-verbal de l'assemblée communale du 19 décembre 2023
2. Discuter et voter les modifications du règlement sur la gestion de eaux de surface (RGES)
3. Discuter et voter un crédit de Fr. 40'000.- destiné à financer l'étude de projet d'ouvrage sur le ruissellement
4. Discuter et voter un crédit de Fr. 55'000.- destinés à financer les honoraires et le logiciel concernant le remplacement et la pose des nouveaux compteurs d'eau chez tous les propriétaires fonciers.
5. Discuter et voter la consolidation de Fr. 155'000.- destinés à financer la réfection des tronçons de routes communales suivants : La Voirande à Montignez et les Champs-Montants à Courtemaître
6. Discuter et voter la consolidation de Fr. 35'000.- destinés à financer l'achat d'un robot-tonte pour le terrain de foot à Courtemaître
7. Discuter et voter la consolidation de Fr. 25'000.- destiné à financer la rénovation des peintures du bâtiment scolaire de Buix
8. Discuter et voter le prix des parcelles communales pour l'année 2024 et donner compétence au Conseil communal de conclure les ventes
9. Divers



# Commune de Basse-Allaine – Point 2

- MODIFICATIONS proposées pour le Règlement sur la gestion des eaux de surface.

Basse-Allaine, le 22 avril 2024

Présentation à l'Assemblée communale



<b>Ancienne teneur</b>		<b>Nouvelle teneur</b>	
<i>Définitions</i>	<b>Art. 2</b> <sup>1</sup> Par eaux de surface, le règlement entend les cours d'eau et plans d'eau, permanents ou temporaires, à l'exception des ruissellements d'eau.	<i>Définitions</i>	<b>Art. 2</b> <sup>1</sup> Par eaux de surface, le règlement entend les cours d'eau et plans d'eau, permanents ou temporaires, ainsi que le ruissellement en surface.
<i>[aucune]</i>	<i>[aucune]</i>	<i>Délégué communal</i>	<b>Art. 5bis</b> <sup>1</sup> Le Conseil communal, sur propositions de la Commission des eaux de surface, nomme un délégué communal à la gestion des eaux de surface et fixe son cahier des charges et sa rémunération. <sup>2</sup> Le délégué communal à la gestion des eaux de surface <ul style="list-style-type: none"><li>• participe aux séances de la Commission des eaux de surface en tant qu'invité sans droit de vote ;</li><li>• tient à jour le Plan d'entretien et coordonne les travaux d'entretien ;</li><li>• est l'interlocuteur entre la commune et l'Office de l'environnement au sujet des eaux de surface.</li></ul> <sup>3</sup> Il n'est ni propriétaire, ni exploitant, ni proche parent d'un propriétaire ou exploitant d'une parcelle riveraine d'un cours d'eau de la commune.



# Commune de Basse-Allaine – Point 3

- Discuter et voter un crédit de Fr. 40'000.- destiné à financer l'étude de projet d'ouvrage sur le ruissellement

Présentation par le bureau EcoEng, M. Ferrario

Basse-Allaine, le 22 avril 2024

Présentation à l'Assemblée communale



# Commune de Basse-Allaine – Point 4

- Discuter et voter un crédit de Fr. 55'000.- destiné à financer les honoraires et le logiciel concernant le remplacement et la pose des nouveaux compteurs d'eau chez tous les propriétaires fonciers.

Basse-Allaine, le 22 avril 2024

Présentation à l'Assemblée communale



# Le système de gestion de données Ambill derago SaaS.

- **Domaines d'applications**

Une application typique du système Ambill derago consiste au relevé des compteurs de gaz, eau, électricité, chaleur. Le relevé des compteurs sur site s'effectue soit manuellement par saisie des valeurs sur un PC de poche ou par lecture infrarouge/optoélectronique ou par radio.

La préparation, le traitement et la mise à disposition des données s'effectuent à partir d'un PC, duquel il est possible, par la suite, d'exporter les informations vers les logiciels de facturation les plus courants.

- **Utilisation pratique**

- Plus rapide, plus économique : Les données ne sont saisies qu'une fois.
- Une facturation plus efficace par la réduction des intervalles de relevé.
- Fiabilité des données : Un contrôle de plausibilité du dernier relevé est systématiquement effectué par rapport aux consommations antérieures.
- Transparence et mise à jour : L'exploitant dispose à tout moment d'un état des relevés clair et actuel.
- Une interface conviviale : La synchronisation entre PC et PC de poche s'effectue de façon totalement automatique.
- Planification flexible des tournées par simple click : En cas de vacances ou de maladie il est facilement possible de modifier l'attribution des tournées.
- Un système flexible et universel : L'édition de formulaires supplémentaires pour les releveurs s'effectue facilement depuis le PC. Les utilisateurs peuvent saisir des informations supplémentaires concernant l'abonnée ou le compteur.
- Sécurité accrue : Pour tous les appareils, pas de perte de données, même en cas de pannes de batterie. Ecran pour la saisie directe des index avec contrôle de plausibilité instantané



## Adaptation spécifique de Win CONTR pour la gestion des compteurs Aquametro

- **Offre de Solution informatique pour le relevé automatique des compteurs d'eau**
  - Ajout d'un champ type de compteur dans la fiche du compteur
  - Adaptation de la liste actuelle des compteurs à relever
  - Création d'une option permettant d'exporter les compteurs d'eau depuis le logiciel Win CONTR vers un fichier au format XML
  - Création d'une option permettant d'importer les relevés effectués via les appareils et d'enregistrer les valeurs automatiquement dans la gestion des relevés sans saisie manuelle.
  - PTests et mise en production
  - Réserve de 4h en cas de travaux supplémentaires



### AMBILL derago SaaS (Integra) - prix TTC

Logiciel	Frs.		2'053.90 /année
Setup/installation	Frs.	1'070.20	
Mise en service/formation	Frs.	1'314.50	
Récepteur radio (antenne)	Frs.	1'407.45	
Smartphone	Frs.	657.25	
Frais de déplacement	Frs.	222.70	
<b>total</b>	<b>Frs.</b>	<b>4'672.10</b>	<b>2'053.90 /année</b>

### Pose modules et changement compteurs - prix TTC

650 modules et 260 compteurs selon offre Althaus      Frs.      44'500.00

### Intervention "Solution Informatique" - prix TTC

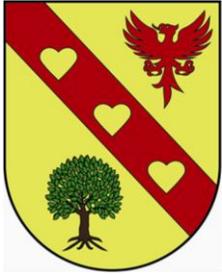
Adaptation spécifique de Win CONTR pour la gestion des  
Compteurs Integra      Frs.      2'702.50

**TOTAL CREDIT 1x (investissement)**      Frs.      **51'874.60**

**TOTAL (fonctionnement)**      **2'053.90** /année

Gain de temps au niveau du relevé des compteurs et de la facturation : environ 0,2 EPT en moins





## Commune de Basse-Allaine – Point 5

- Discuter et voter la consolidation de Fr. 155'000.- destinés à financer la réfection des tronçons de routes communales suivants : La Voirande à Montignez et les Champs-Montants à Courtemaîche

Basse-Allaine, le 22 avril 2024

Présentation à l'Assemblée communale



## Réfection tronçons de routes communales

"La Voirande à Montignez et "Les Champs Montants à Courtemaîche

<b>Crédit voté en assemblée communale</b>		<b>fr.</b>	<b>155'000.00</b>
<b>le 10 février 2022</b>			
Champs Montants		<b>fr. 80'000.-</b>	
La Voirande		<b>fr. 75'000.-</b>	
<b>Coût des travaux</b>			
Les Champs Montants		<b>fr.</b>	<b>76'380.30</b>
<i>Différence</i>	<i>- fr.</i>	<i>3'619.70</i>	
La Voirande		<b>fr.</b>	<b>87'422.20</b>
<b>Dépassement</b>	<b>fr.</b>	<b>12'422.20</b>	
<i>dont travaux supplémentaires pour les accotements</i>	<i>fr.</i>	<i>7'781.30</i>	
<b>A consolider</b>		<b>fr.</b>	<b>163'802.50</b>



## Commune de Basse-Allaine – Point 6

- Discuter et voter la consolidation de Fr. 35'000.- destinés à financer l'achat d'un robot-tonte pour le terrain de foot à Courtemaîche

Basse-Allaine, le 22 avril 2024

Présentation à l'Assemblée communale



<b>Robot tonte</b>			
<b>pour le terrain de football de Courtemaître</b>			
<b>Crédit voté en assemblée communale</b>	<b>TTC</b>	<b>fr.</b>	<b>35'000.00</b>
<b>le 4 juillet 2023</b>			
<b>Prix du robot</b>		<b>fr.</b>	<b>30'100.00</b>
<b>Options et accessoires</b>		<b>fr.</b>	<b>3'600.00</b>
<b>A consolider</b>		<b>fr.</b>	<b>33'700.00</b>



## Commune de Basse-Allaine – Point 7

- Discuter et voter la consolidation de Fr. 25'000.- destinés à financer la rénovation des peintures du bâtiment scolaire de Buix

Basse-Allaine, le 22 avril 2024

Présentation à l'Assemblée communale



## Rénovation des peintures du bâtiment scolaire de Buix

Crédit voté en assemblée communale le 4 juillet 2023	TTC	fr.	25'000.00
---	-----	-----	-----------

Coût des travaux		fr.	24'877.75
------------------	--	-----	-----------

A consolider		fr.	24'877.75
--------------	--	-----	-----------